

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-M-366-2
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-366
CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE CONTRIBUTION DESTINÉE À FINANCER TOUT OU
PARTIE DE DÉPENSES LIÉES À L'AJOUT, L'AGRANDISSEMENT OU LA MODIFICATION
D'INFRASTRUCTURES OU D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Règlement numéro 2026-M-366-2 modifiant le règlement numéro 2023-M-366 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux a été adopté par le conseil de la Ville le 16 juin 2026 et est entré en vigueur le 25 août 2026.

Un certificat de conformité a été émis le 25 août 2026 à la suite de l'approbation de ce règlement par le conseil de la MRC des Laurentides, lequel est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

L'objet de ce règlement vise essentiellement à :

- modifier le moment du paiement de la contribution afin qu'il soit effectué avant l'émission du permis ou du certificat d'autorisation ou avant l'émission du certificat d'occupation si le ou les permis de construction ou le ou les certificats d'autorisation ont été émis pour la création ou l'ajout de ces unités de logement entre le 21 décembre 2023 et le 23 juin 2025.

Le règlement pour consultation sur le site Internet de la Ville, via le lien suivant : <https://vsadm.ca/notre-ville/seances-conseil-municipal/>, section « Documents relatifs à la séance », onglet 2026 - « 16 juin 2026 – Ville » ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 août 2026.

Original signé

Me Sandrine Malenfant, greffière adjointe